Tribunal judiciaire de Mulhouse

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

N° affaire : [redacted]
N° de jugement : [redacted]/2022

Par jugement contradictoire rendu par le **Tribunal judiciaire de Mulhouse - Tribunal de police de Mulhouse** - le [redacted] 2022,

[redacted]

libre

faire droit à l'exception de nullité soulevée par le prévenu relative à la procédure antérieure à l'acte de saisine

a été relaxé pour :

- 21526 EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 50 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR faits commis à SAUSHEIM le 19 novembre 2021
prévus par ART.R.413-14-1 §I C.ROUTE.
et réprimés par ART.R.413-14-1 C.ROUTE.

Rémy JOSSEAUME - Avocat à la Cour - Pièces n°

Pour extrait conforme, n'y ayant appel ou opposition,
Le greffier-en-chef,